



BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE LEFEBVRE DALLOZ



© site éditeur

Titre

Bibliothèque Numérique Lefebvre Dalloz

Éditeur(s)

Dalloz

Francis Lefebvre

Support

Base de données en ligne

Type de document

Banque de données

Source du droit

Doctrine

Législation

Jurisprudence

Domaines du droit

Droit administratif

Droit bancaire

Droit civil et organisation judiciaire

Droit commercial - Droit des affaires

Droit constitutionnel

Droit des affaires

Droit pénal et criminologie

Droit privé

Droit public

Généralités du droit

Introduction au droit-Méthodologie-Enseignement

Tous les domaines du droit

Contenu

La bibliothèque numérique Lefebvre Dalloz contient des ouvrages numériques édités par Dalloz. Elle prend la suite en 2023 de la BND (Bibliothèque numérique Dalloz) et intégrera à terme des ouvrages de l'éditeur Francis Lefebvre.

Elle propose trois types de documents :

des codes

des ouvrages professionnels, avec les collections : Activités associatives, Bibliothèque Dalloz, Codes Pratiques, Dalloz Action, Dalloz Corpus, Dalloz décryptage, Dalloz Référence, Dalloz Gestion, Dalloz Intégral, Dalloz public, Divers méthodes, Encyclopédie Delmas, Études mélanges travaux, Guides Dalloz, Hors Collection, Hors collection Delmas, Hors-séries Juris, Le Juri'Guide, Le Juris Corpus, Nouvelle Bibliothèque de thèses, Praxis Dalloz, Thèmes et

commentaires, Dalloz Corpus, Bibliothèque parlementaire et constitutionnelle, Dalloz Grand Angle.

des manuels universitaires, avec les collections : A savoir, Aide-mémoire Sirey, Annales du droit, Classic, Connaissance du droit, Cours, Dalloz Gestion, Cas pratiques, Connaissance du Droit, Dictionnaires Dalloz, Dictionnaires Sirey, Grands arrêts, Guides Sirey, Hors collection Dalloz, Hors collection Sirey, HyperCours, Intégral concours, Lexiques, M&thod, Mémentos, Méthodes du droit, Précis, Spécial Concours, Traités Dalloz, Université, Réussir !, Séquences, Petits dictionnaires Dalloz.

En général, c'est la dernière édition qui est disponible, sauf pour certaines collections, par exemple les codes, dont l'ancienneté peut remonter à 2007.

Attention, les encyclopédies juridiques Dalloz sont consultables dans la base de données Dalloz.fr

Astuce : pour connaître les différentes offres et plus particulièrement les collections papier présentes ou non dans l'offre numérique à laquelle son institution est abonnée : se retrouver en bas de la page d'Accueil et cliquer sur l'encart [Découvrir nos offres] puis [Comparez les offres].



Clefs d'utilisation

1/ Interrogation dans la base :

a. Barre de recherche unique : en saisissant le début d'un mot et par autocomplétion, la recherche s'oriente d'abord sur les titres des ouvrages, également sur les auteurs.



On peut également lancer la recherche avec le mot et choisir d'orienter sa recherche dans les ouvrages ou dans le texte intégral. Le menu sélectionné devient orange.



Enfin, en cliquant sur l'icône suivante, on peut rechercher le mot clé ou bien l'auteur dans une collection, un domaine, une matière :



b. Découvrir les ouvrages par Matières, Codes, Collections : sous la barre de recherche principale, la plateforme propose de découvrir les ouvrages par

-**Matières**, en proposant une sélection puis l'encart [voir toutes les matières]



-**Codes**, les quatre codes napoléoniens sont proposés en premier, puis la liste de tous les codes classés par ordre de parution



-**Collections**, on peut choisir directement une collection. La liste complète des collections disponibles est présente avec les logos et avec la présence de deux rubriques : Professionnels et Universitaires.



La page d'Accueil propose un lien vers les dernières parutions, les titres les plus consultés et également un lien vers le kiosque de revues feuilletables sur Dalloz revues.

2/ La liste des résultats :

Les résultats sont classés par pertinence. On peut également choisir un classement par date de parution.

Le menu à gauche de la page permet de nombreux filtres : types d'ouvrages (universitaire, professionnel, code), auteurs, collections, matières, année de parution.

Au niveau de l'encart principal de recherche, des équations de recherches sont possibles. Pour rechercher une expression exacte, il faut utiliser les guillemets, pas besoin de mettre de majuscules. Par contre, l'opérateur booléen [ET] devra se noter en majuscule quand on souhaite combiner deux recherches :

exemple : "prestations compensatoires" ET calcul. L'opérateur booléen SAUF est à utiliser avec parcimonie : ex. contrat SAUF travail > pour avoir des résultats qui ciblent la notion de contrat sauf ceux en lien avec la notion de

travail.

L'opérateur booléen OU : ex. contrat OU convention > pour avoir des résultats qui concernent le mot contrat ou le mot convention.



3/ La visualisation des documents :

Quand on clique sur un titre, une première page s'affiche avec des informations factuelles comme la date d'édition, l'ISBN, la collection, l'auteur. On voit la page de couverture. On lit le résumé du livre, on peut afficher le sommaire et surtout feuilleter le livre, c'est à dire accéder à la liseuse.



La liseuse offre de nombreuses possibilités de lecture mais attention, pas de lecture vocale possible.

On peut zoomer, voir la mosaïque des pages ou encore choisir le plein écran. Le sommaire est ici cliquable afin de naviguer plus facilement dans les chapitres.

4/ Récupération des documents

Outils à disposition des lecteurs dans le menu de la liseuse :

-Imprimer : impression facile en notant les numéros de pages à imprimer



-Copier-Coller : en déplaçant avec sa souris une zone de texte, enregistrement dans le presse-papier



-Copier l'URL :



Notes

Base de donnée accessible par abonnement payant.

Fiche documentaire réalisée par Anne PANDELE (BU Université Côte d'Azur)

Liens

<https://bibliotheque.lefebvre-dalloz.fr/>

[Fiche documentaire Jurisguide de la base Dalloz.fr](#)

[Fiche documentaire Jurisguide des codes Dalloz](#)

[Tutoriel vidéo Dalloz](#)

Fiche réalisée le 17/04/2023

Mise à jour le 04/04/2024

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#) 

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).